



Compte-rendu de la bilatérale DRH-MD/CGT* du 7 mai 2020 concernant les ICD

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, cette bilatérale s'est tenue en audioconférence.

Ordre du jour :

Dans le cadre de la réforme du statut des IEF et la création du corps des Ingénieurs Civils de la Défense ont été présentées :

- Une modification des spécialités ouvertes aux concours,
- La Formation d'Adaptation à l'Emploi (FAE).

Concernant les modifications de spécialités, l'Administration présente un travail de corrélation entre les diplômes et les 27 spécialités existantes « afin, d'une part, de vérifier que les dénominations actuelles correspondaient bien aux appellations en vigueur dans les écoles et universités et, d'autre part, d'identifier les spécialités devenues inutiles ou pouvant être fusionnées ».

Pour la CGT, si le fait de clarifier les intitulés des spécialités avec ce qui se fait dans l'universitaire et fusionner deux à deux des spécialités très proches est acceptable, le fait de supprimer des spécialités sous prétexte d'une non-ouverture au concours depuis quelques années ne l'est pas. En effet, la réponse pour l'Administration est dans la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, si nécessité de telles spécialités, le recours aux contractuels comblera ces besoins en lieu et place d'un agent sous statut.

La CGT ne peut pas cautionner la suppression de spécialité d'emploi statutaire au profit d'une précarisation. D'autre part cela va créer des blocages dans le déroulement de carrière pour les TSEF de ces mêmes spécialités et générer des voies de garage pour ces agents.

Enfin, le fait de supprimer des spécialités est un frein à la mobilité potentielle des agents et est contradictoire avec les mobilités encouragées par l'Administration. Ce problème était déjà apparu lorsque celle-ci a proposé d'interdire l'inscription dans plusieurs spécialités au concours.

Après échanges, l'administration a relevé quelques spécialités pour lesquelles elle ne proposerait plus la fermeture à l'embauche. Elle a également intégré l'idée de conserver ces spécialités pour les examens professionnels des TSEF.

L'Administration envisage, en concertation avec les employeurs, de modifier l'appellation de 9 spécialités, de fusionner 10 spécialités en cinq et de supprimer 3 spécialités (Métiers des techniques du son et de l'image, Production et communication audiovisuelle, Cartographie).

Au bout du compte il y aurait donc passage de 27 spécialités à 19.

Concernant la formation d'adaptation à l'emploi, l'administration propose une formation initiale à la prise de poste (FIPP) de deux semaines, qui aura lieu dans les deux mois de la prise de fonction des ICD nouvellement recrutés. Cette formation leur donnera « les connaissances fondamentales qu'ils doivent acquérir et leur permettra d'acquérir les principes et clefs de leur environnement et de leurs futures missions. Cette FIPP pourra, en tant que de besoin, bien évidemment, être accompagnée des formations continues et réglementaires jugées nécessaires ou utiles au sein des différents services et direction du Ministère des Armées ».

La FIPP proposée est basée sur celle des Attachés d'Administration.

Pour la CGT cette formation d'adaptation à l'emploi semble couvrir les domaines qui sont demandés aujourd'hui à savoir essentiellement du management.

C'est le verni commun. On cherche à standardiser les cadres, attention à ne pas minimiser l'expertise technique, fondement du corps.

Il serait intéressant pour les IEF « historique » et les TSEF via la promotion interne de pouvoir accéder à une formation diplômante.

Lors du tour de table la CGT a rappelé qu'elle défendait également la mise en place d'un examen d'accès pour les 2^{ème} et 3^{ème} grades pour les ICD en plus du choix.

La DRH-MD défendrait également cette position mais Bercy a rejeté.

Depuis la tenue de cette réunion, le décret concernant le changement de dénomination est paru Décret n°2020-531 du 06 mai 2020.

* : la délégation CGT était composée de Sophie Ambrosetti (Tarbes) et Yann Huitric (Biscarrosse)

Montreuil, le 14 mai 2020